



## SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE

### MODALITES D'INSCRIPTION ET RENOUVELLEMENT

### A PARTIR DU 10 JUIN 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer des modalités d'inscription au transport scolaire issues du Règlement Régional pour la rentrée 2024/2025.

Les inscriptions se font en ligne sur la plateforme de la Région Nouvelle Aquitaine à l'adresse suivante :

**[transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr)**

#### **PREMIERE INSCRIPTION**

Pour une première inscription, il vous faudra tout d'abord **créer un compte** sur la plateforme.

Pour procéder à l'inscription, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** vous munir :

- **de votre dernier avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022,**
- **d'une photo de l'élève,**
- **de votre carte bancaire pour effectuer le paiement en ligne.**

#### **RENOUVELLEMENT**

Dans le cas d'un renouvellement, merci de vous munir :

- **des identifiants de la plateforme : adresse mail et mot de passe,**
- **de votre dernier avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022,**
- **de votre carte bancaire pour effectuer le paiement en ligne.**

La tarification fixée par la Région Nouvelle-Aquitaine est basée sur le quotient familial.

Sauf pour les élèves domiciliés à moins de 3 km et les non ayant-droits pour lesquels un forfait annuel sera demandé.

**FRAIS DE DOSSIER : 24 €, OFFERTS JUSQU'AU 22/07/2024.**

En cas de difficulté pour l'inscription, vous pouvez vous rapprocher des services de la Communauté de Communes ou de France Services qui se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et pour vous apporter une aide éventuelle.

Bien cordialement.

Le Président,  
Dominique BOUSQUET

*Abonnez-vous à la page Facebook de la CCTHPN pour ne rien manquer des dernières actualités.*